

2021 | DOSSIER DE PRESSE



Bilan et perspectives de l'industrie
papetière, un an après l'irruption de
la COVID-19

31 mars 2021

SOMMAIRE

03

Présentation de COPACEL

17

Partie II : Bilan des principaux segments de marché

1. Papiers et cartons d'emballage
2. Papiers graphiques
3. Papiers d'hygiène
4. Pâte marchande

05

Partie I : Bilan économique 2020 de l'industrie papetière française

29

Partie III : Quelles perspectives un an après le début de la crise «COVID» ?





L'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons.

Nos missions

- Représenter l'industrie papetière vis-à-vis des tiers (pouvoirs publics, parlementaires...) et des autres organisations professionnelles (MEDEF...), ceci afin de permettre l'amélioration de sa compétitivité et le développement de ses marchés.
- Accompagner les entreprises papetières en leur apportant différentes formes de services (statistiques, veille réglementaire, diffusion d'informations...).
- Contribuer à l'amélioration du dialogue social, de la sécurité des salariés et de la formation.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les entreprises papetières, notamment dans le domaine de l'environnement et de l'efficacité énergétique.



74
Entreprises



84
Usines



126
Machines
à papier



10 970
Salariés



0,68
Md€

CA de l'industrie des pâtes à papier
(marchandes et intégrées)



4,3
Md€

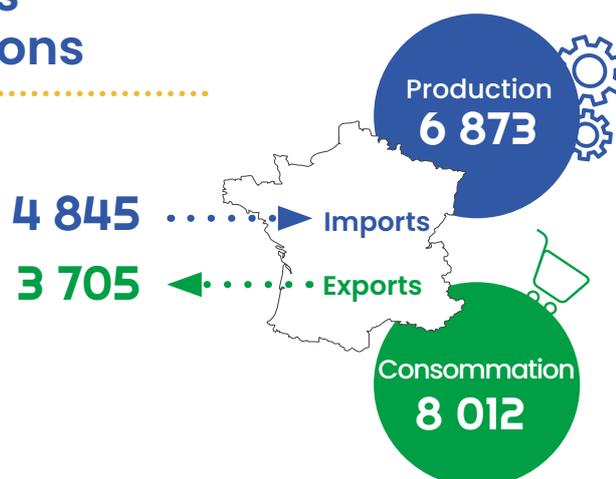
CA de l'industrie des
papiers et cartons

Chiffres clés 2020

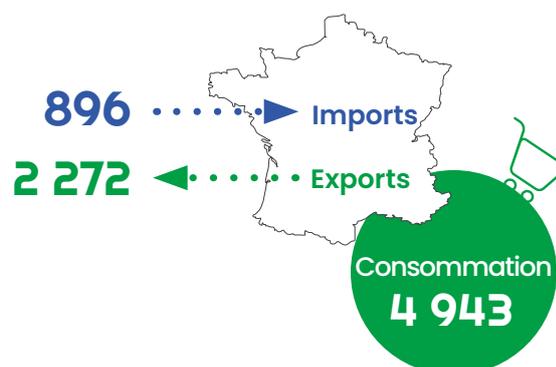
(en milliers de tonnes)



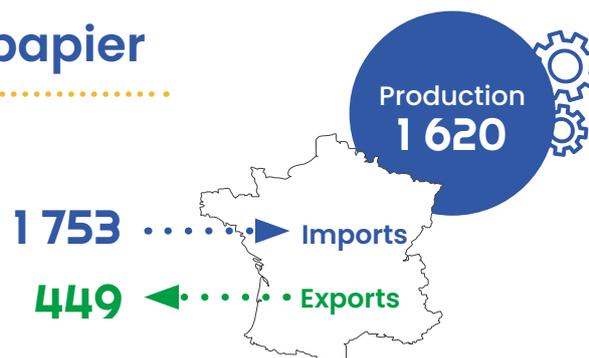
Papiers et cartons



Papiers et cartons à recycler



Pâtes à papier



1

Bilan économique 2020 de l'industrie papetière française

1. Une activité économique lourdement impactée par la COVID-19

La crise liée à l'épidémie de COVID-19 a entraîné un ralentissement sans précédent du PIB français (-8,2 % en 2020 après +1,5 % en 2019), soit un repli plus marqué que la moyenne de l'UE (-6,3 % en 2020).

A l'instar de l'activité économique, la production industrielle française a fortement reculé en 2020 (voir figure 1). Ce mouvement de la production industrielle, caractérisé par une très forte chute en mars-avril 2020 (date du premier confinement), s'observe dans tous les pays de l'UE.

La crise liée à la COVID-19 a effacé les gains de croissance de la production industrielle en Europe des cinq dernières années.

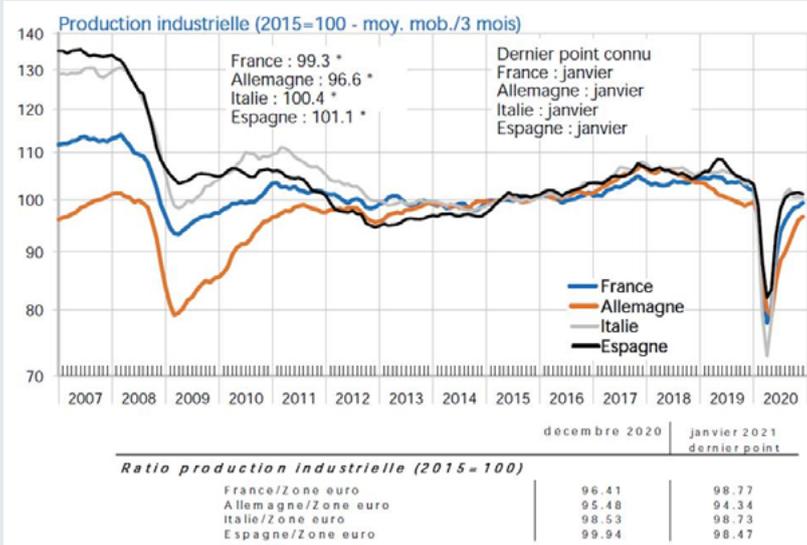


Fig.1

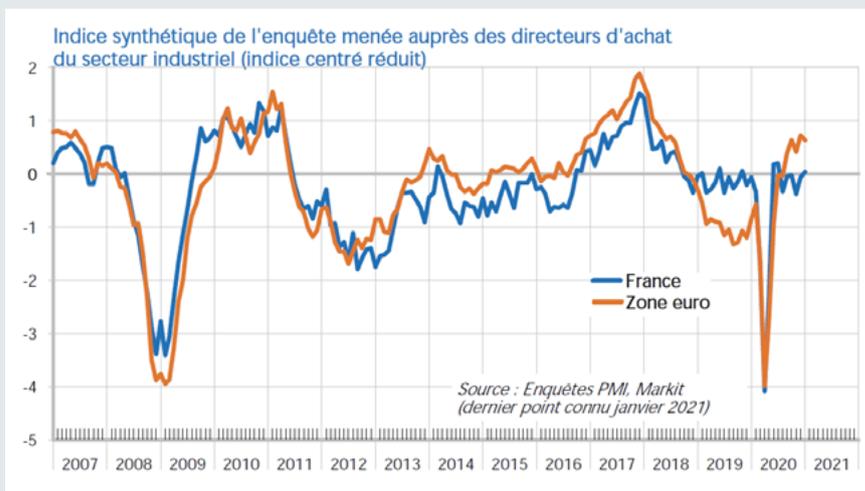
Évolution de la production industrielle



Évolution du climat des affaires (France)

Fig.2

Comme en témoigne l'indice établi grâce à l'enquête mensuelle auprès des directeurs d'achat des entreprises du secteur industriel, cette situation s'est accompagnée, dans la zone Euro comme en France, d'une forte détérioration du climat des affaires durant le 1er confinement, suivie par un rebond important durant la deuxième moitié de l'année.



Source : COE REXECODE

2. Un recul de la consommation apparente et de la production des papiers et cartons

Cette forte dégradation du contexte économique s'est accompagnée, en 2020, d'un recul de la consommation apparente en France de papiers et cartons (8 Mt sur l'année 2020 soit 5,8 % de moins qu'en 2019).

Dans ce contexte de repli de la consommation, le volume des papiers et cartons produit en 2020 est sensiblement inférieur à 2019 (-6,1 %), correspondant à 6,9 Mt.

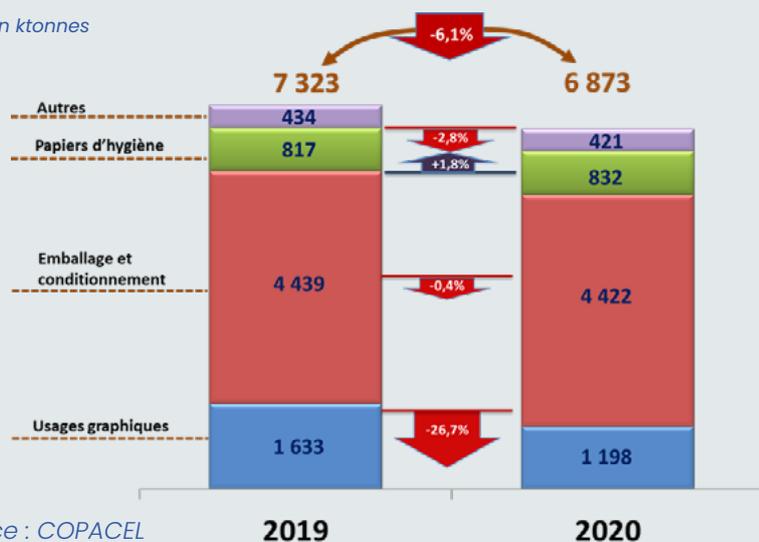
Bien que conséquent, ce recul est moindre que celui enregistré dans d'autres secteurs économiques liés aux services ou même à certaines activités industrielles (aéronautique, construction automobile...).

Cette bonne tenue relative tient à ce que les papiers et cartons étaient (et sont encore) indispensables au bon fonctionnement de l'économie et à la lutte contre l'épidémie. Ces matériaux fibreux sont en effet nécessaires à la fabrication de biens essentiels : emballages alimentaires, emballages et notices de médicaments, masques chirurgicaux, caisses en carton ondulé, essuie-mains, papier hygiénique, papiers utilisés pour les cours à domicile...

En dépit de ces éléments favorables à la production, celle-ci a cependant reculé, sous l'effet conjugué de l'épidémie et de facteurs structurels. L'épidémie de COVID-19, a en effet provoqué à la fois une réduction de la demande pour certaines sortes de papiers (papiers graphiques essentiellement), des difficultés d'exploitation des sites dues à un déficit de salariés (réduction du nombre des équipes, voire arrêt durant plusieurs semaines dans quelques rares cas) et, pour quelques usines, des ruptures d'approvisionnements de quelques jours en Papiers et Cartons à Recycler. A ces éléments conjoncturels s'est ajoutée la fermeture de l'usine de UPM Chapelle Darblay, dont la cause est structurelle, à savoir la contraction, année après année, au sein de l'UE, de la consommation de papier journal.

En valeur, le chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur (papier, carton et pâte marchande) s'est déprécié de 12,7 %, pour atteindre 4,7 milliards d'euros, ceci en raison de la diminution du prix de vente de la plupart des familles de papiers et cartons.

En ktonnes



Source : COPACEL

Fig.3 Production des papiers et cartons (France)

Une analyse par famille de produits met en évidence que, pour les raisons évoquées ci-contre, la production des papiers à usages graphiques a accentué son repli en 2020 (-26,7 % à comparer à -22,6 % en 2019).

La production des papiers et cartons d'emballage s'est légèrement contractée en 2020 (- 0,4 %), en raison de différents arrêts techniques sans oublier le contexte épidémique difficile.

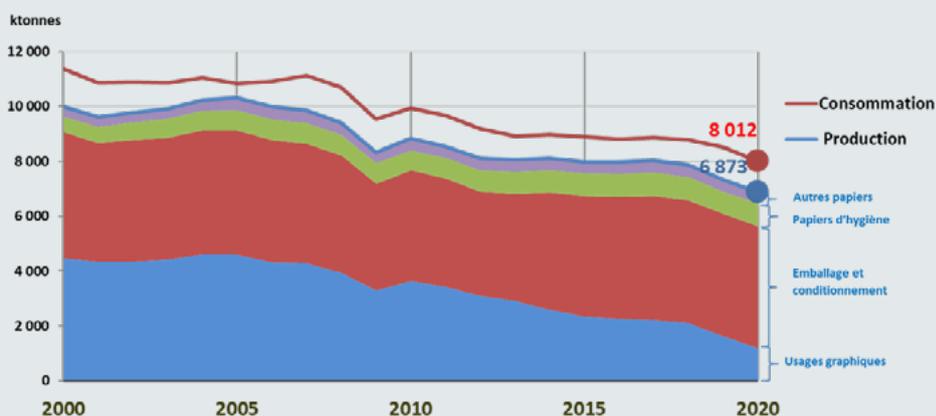
Le secteur des papiers d'hygiène a vu sa production croître en raison de la COVID-19, la demande de ces produits ayant fortement augmenté en 2020. À cela s'ajoute le démarrage d'un nouveau site de production (Fregata) durant le 2ème trimestre 2020. La combinaison de ces deux effets conduit à une hausse de la production de 1,8 % en 2020.

En ce qui concerne la pâte à papier (marchande et intégrée), le volume produit en 2020 est quasiment identique à celui de 2019 (-0,4 % soit 1,62 Mt).

Sur le moyen terme, cette évolution conduit à une modification de la part relative des différentes familles de produits, comme cela apparaît sur les figures ci-après.

Fig.4

Évolution de la production et de la consommation des papiers et cartons en France



Source : COPACEL

Une comparaison des années 2000 et 2020 (voir figure 5) met ainsi en évidence que la part des papiers graphiques, dans le total de la production des papiers et cartons, est passée de 45 % à 17 %. Sur la même période, la part des papiers d'emballage a crû de 46 % à 64 %.

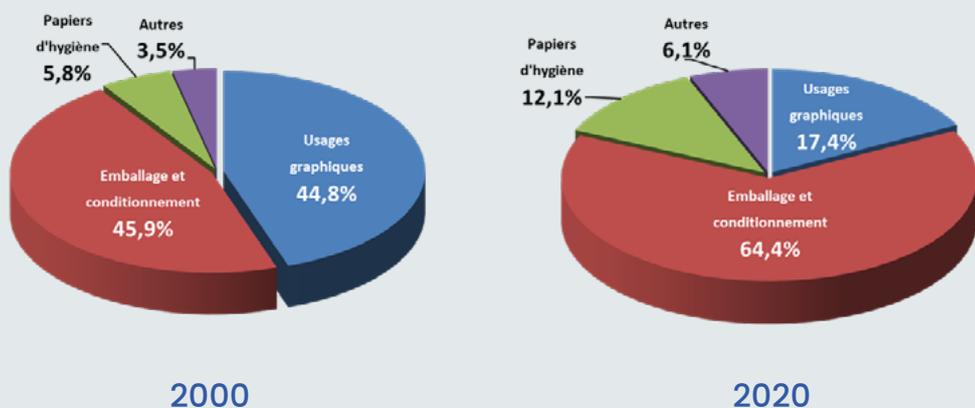


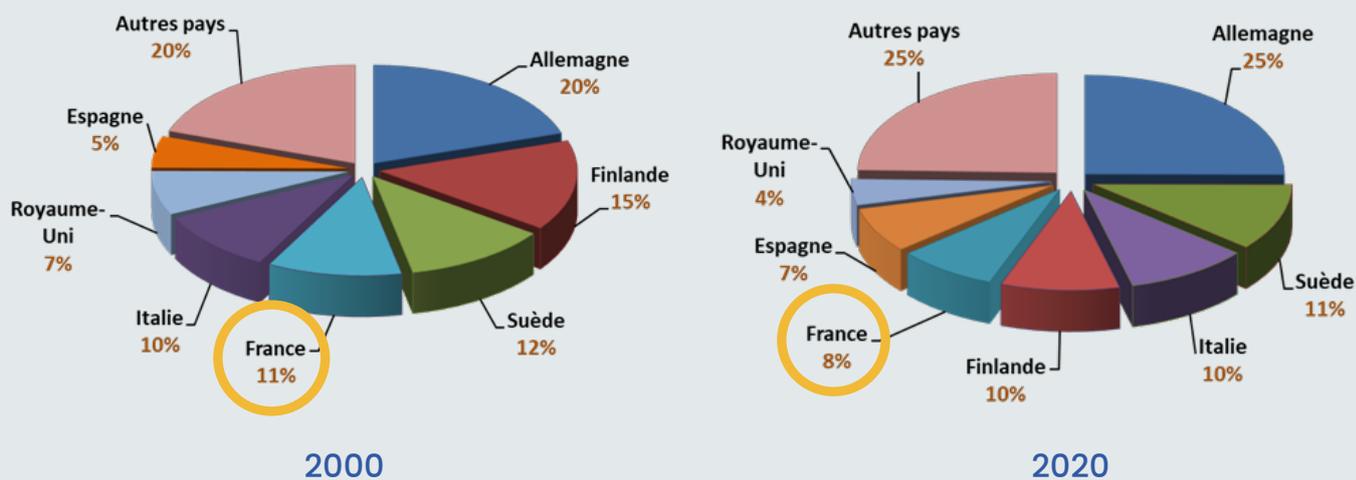
Fig.5

Production des papiers et cartons par sortes (France)

Source : COPACEL

L'évolution de la production française de papiers et cartons se situe en dessous de la moyenne européenne (-5 % en 2020 par rapport à 2019).

Une comparaison intra-communautaire met en évidence que la France se positionne en 2020, pour ce qui est de sa production de papiers et cartons, au 5ème rang (voir figure 6), derrière l'Allemagne, la Suède, l'Italie et la Finlande.



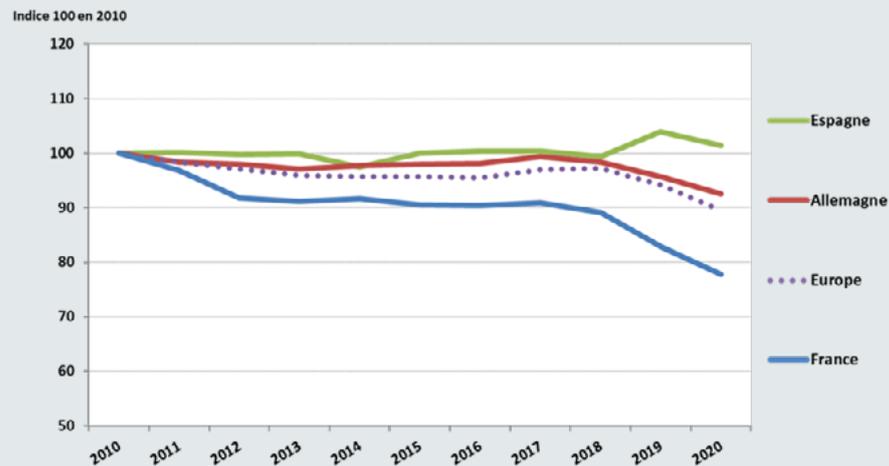
Source : CEPI

Fig.6 Production de papiers et cartons en Europe

Évolution de la production de papiers et cartons depuis 2010

Fig.7

Une analyse de l'évolution de la production sur une période plus longue (voir figure 7) met en lumière la perte de poids relative de la production française, en comparaison à d'autres pays européens (comme l'Allemagne ou l'Espagne), mais également par rapport à la moyenne européenne.



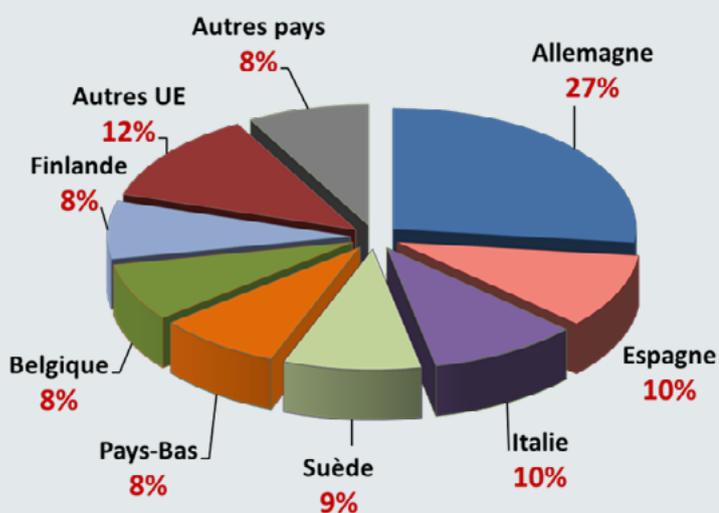
Source : CEPI, COPACEL

3. Le déficit de la balance commerciale se redresse légèrement

Suivant la même tendance que la consommation de papiers et cartons, les importations ont chuté en 2020 (-6,5 %) pour atteindre 4,8 Mt.

La structure des importations reste très semblable à celle des années passées. L'essentiel des importations françaises de papiers et cartons provient des membres de l'UE (92 %).

Les principaux pays exportateurs vers la France sont l'Allemagne (27 %), l'Espagne (10 %), l'Italie (10 %) et la Suède (9 %).



Source : Douanes France

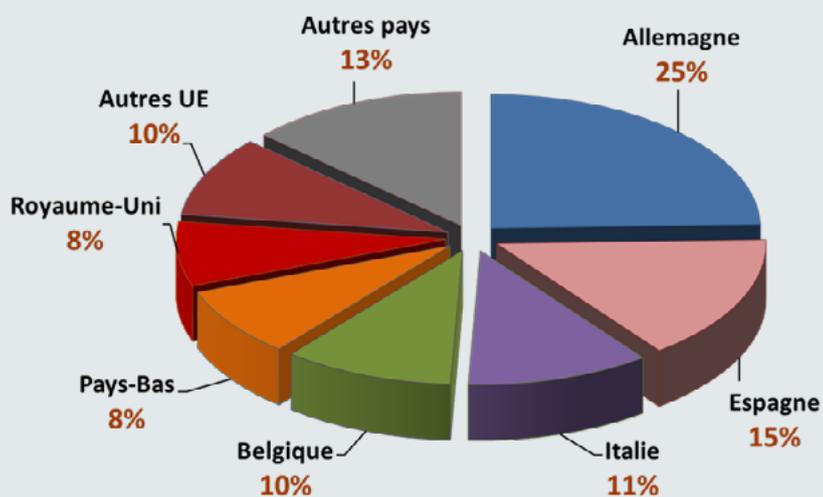
Fig.8 Répartition des importations françaises de papiers et cartons 2020

Répartition des exportations françaises de papiers et cartons en 2020

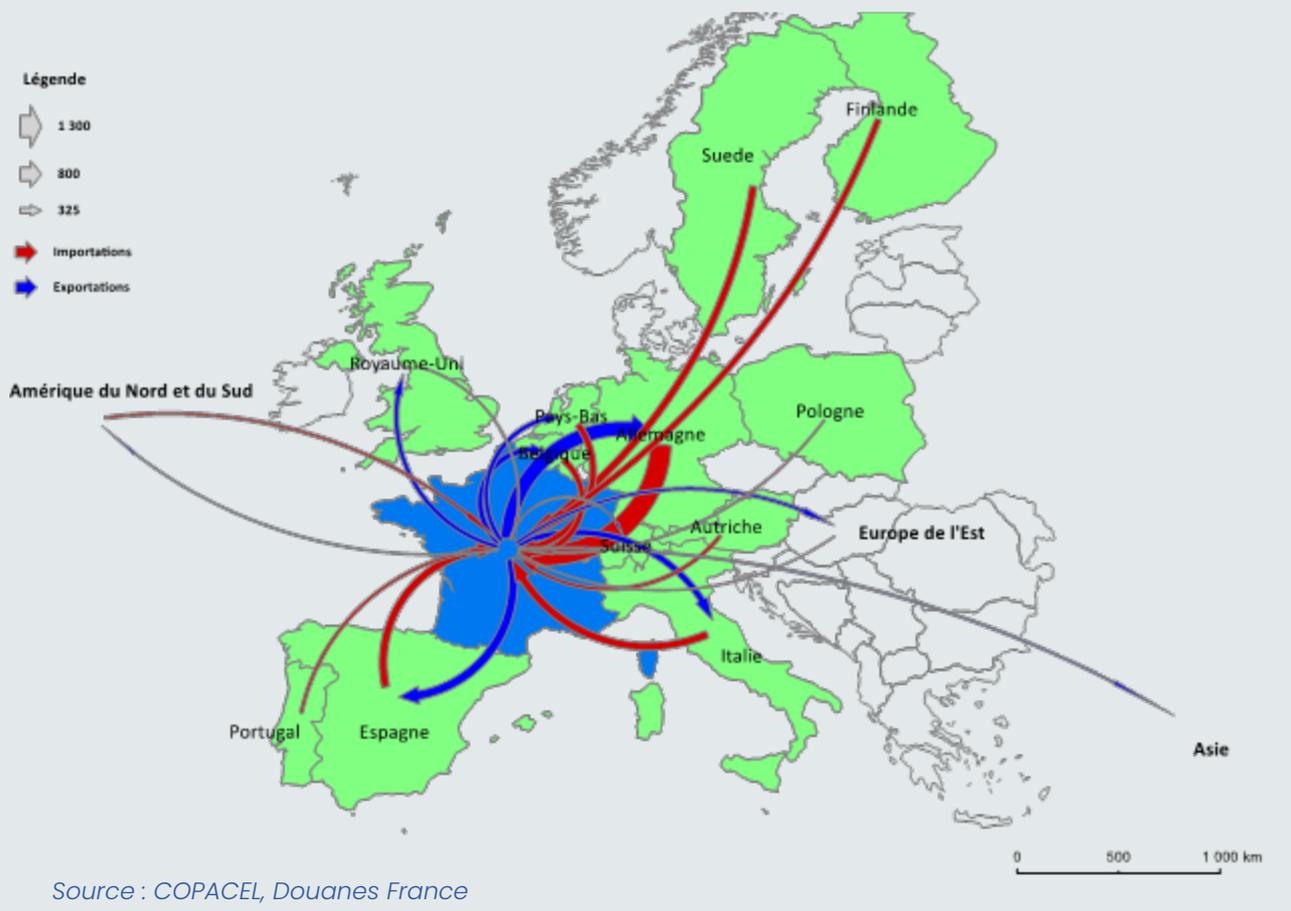
Fig.9

Sous l'effet du recul de la production française, les exportations de la papeterie française ont fortement décliné en 2020 (-7,3 %). Comme les années précédentes, l'industrie papetière française reste très largement exportatrice (54 % de la production est vendue à l'étranger).

La part de l'UE dans le total des exportations françaises de papiers et cartons atteint 79 % en 2020. L'Allemagne reste le principal partenaire (25 %), suivie par l'Espagne (15 %) et l'Italie (11 %).



Source : Douanes France



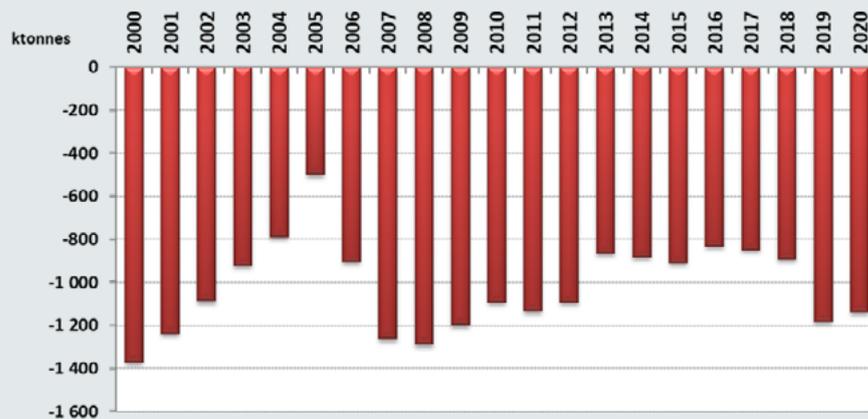
Source : COPACEL, Douanes France

Fig.10 Les échanges français de papiers et cartons. Principaux flux 2020.

Évolution de la balance commerciale des papiers et cartons

Fig.11

En 2020, avec un solde commercial d'environ 1,1 Mt, la balance commerciale française demeure déficitaire mais se redresse légèrement (-4 %) par rapport à 2019.



Source : Douanes France

4. Des conditions d'approvisionnement en bois de trituration fluctuantes sur l'année, mais au total satisfaisantes

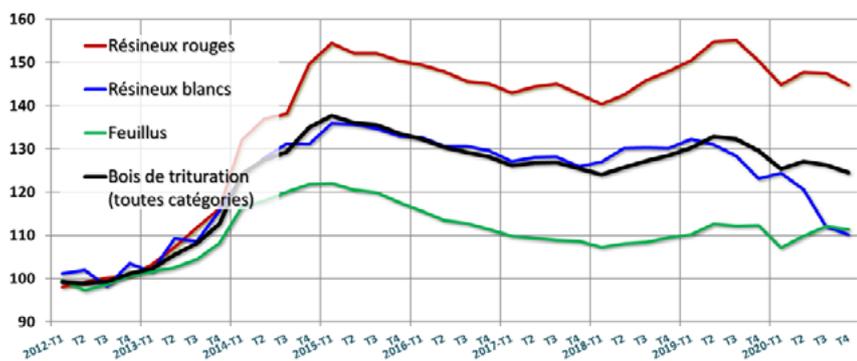
Le tonnage de bois livré aux usines de pâte s'est élevé en 2020 à 6,4 Mt, soit une baisse minime, de 2 %, par rapport aux réceptions de 2019. Cette baisse s'explique par des arrêts de production survenus pour deux sites (manque de collaborateurs lié à la COVID-19, mouvement social). Ce chiffre met en lumière que, en dépit des aléas consécutifs à la COVID-19, les usines de pâte ont fonctionné à un niveau quasi normal, et donc réceptionné des volumes de bois quasiment identiques à ceux des années précédentes.

Les réceptions, constituées de 4,7 Mt de rondins et 1,7 Mt de Produits Connexes de Scieries (PCS), se sont effectuées dans l'ensemble dans de bonnes conditions, en dépit des aléas et complexités induites par l'impact de la COVID-19 sur la chaîne des fournisseurs. Ainsi, sur la période allant de la mi-mars à la fin mai, le fort ralentissement de l'activité des scieries (elles-mêmes tributaires de la mise à l'arrêt des secteurs du BTP et de la distribution) a conduit les usines de pâte, à sensiblement accroître les réceptions de rondins. Ce transfert a été dans certains cas limité par le goulet d'étranglement que représente pour certaines usines l'atelier de production de plaquettes à partir de rondins de trituration. La reprise forte de l'activité des scieries à partir de la mi-année (surtout pour les résineux), a cependant permis une « normalisation » de la situation.

Au-delà de ces caractéristiques liées à la COVID-19, les points notables sont, pour 2020, essentiellement le fait de caractéristiques régionales : tensions fortes sur les approvisionnements en bois de pin maritime d'une part et impact des scolytes sur l'offre d'épicéa d'autre part. En ce qui concerne le pin maritime, depuis la mi-2018, les usines de pâtes utilisant cette essence sont confrontées à une tension forte sur leurs approvisionnements (le déficit d'offre étant la conséquence des tempêtes de 1999 et 2009 et du rajeunissement du massif). Parallèlement, la prolifération de coléoptères (scolytes notamment) depuis le début de l'automne 2018 au sein de nombreuses forêts d'épicéa du Grand Nord Est, a entraîné un dépérissement des peuplements concernés, et donc une hausse des coupes, laissant présager une réduction de la récolte dans les années à venir. La mise en place en toute fin d'année 2019 d'aides publiques à la mobilisation des bois provenant de communes attaquées par des scolytes a apporté une « bouffée d'oxygène » aux sylviculteurs d'épicéa, tout en réduisant un peu la tension dans le sud-ouest de la France.

En moyenne, les prix du bois de trituration avaient baissé en 2020 (-4 % entre 2020 et 2019) mais avec des situations différentes. Si les prix des résineux rouges suivent la variation moyenne, les résineux blancs, sous l'influence d'une offre abondante de bois scolytés, affichent une baisse de prix plus importante (soit environ -9 %). Les cours des bois de trituration feuillus, pour leur part, reculent d'environ 1,6 % (2020 vs. 2019).

Base 100 : 4eme trimestre 2011



Source : Agreste

Fig.12 Prix des bois ronds



Pour ce qui concerne les perspectives en matière de réceptions de bois de trituration, le premier mécanisme qui aura un effet notable en 2021 est la mise en place, dans le cadre du plan de relance, de différentes aides favorables au « Renouveau forestier ». Ces aides permettront en effet de renouveler des peuplements déperissant, et donc de contribuer à une ressource future, tout en induisant, sur le court terme, une récolte de bois issue des forêts sans avenir sylvicole. Quelque utile qu'il soit, ce mécanisme de renouvellement ne supprimera pas la menace que fait peser le changement climatique sur la ressource forestière, et donc sur la possibilité d'approvisionnement des usines de pâte.

Le deuxième sujet dont les effets peuvent se faire sentir dès 2021 concerne la réduction de l'acceptabilité de la récolte des arbres. Cette tendance, matérialisée par des amendements à la loi « climat et résilience », vise par exemple à interdire les coupes rases de plus de deux hectares. La mise en application de ce type de demande induirait un renchérissement très sensible des bois, et conduirait de facto à un arrêt dans de nombreux massifs d'une sylviculture visant, entre autres objectifs, la production de bois.

5. Un marché des Papiers et Cartons à Recycler, soumis à une grande instabilité en 2020

La consommation par l'industrie papetière française des « vieux papiers », plus communément dénommés Papiers et Cartons à Recycler (PCR), a représenté un tonnage de 4,9 Mt en 2020, en baisse de 5,3 % par rapport à l'année précédente. Ce recul est la conséquence directe du repli de la production mentionné ci-dessus.



La collecte apparente par les opérateurs en charge de la récupération et du tri des déchets de produits fibreux (emballages usagés, journaux et magazines, papiers bureautiques...) s'est élevée à 6,3 Mt, soit une baisse de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Ce recul traduit l'arrêt soudain et presque général des collectes en de nombreux points du territoire durant le premier confinement.

L'analyse de l'année 2020, tellement atypique, ne peut évidemment s'exonérer d'une analyse par secteur et par période.

Ainsi, les deux premiers mois de l'année ont commencé dans la continuité de 2019, avec des excédents de PCR tant pour les emballages que pour les papiers graphiques (et en particulier pour les sortes d'origines municipales et assimilées). Cette situation était le fruit d'une part de la fermeture, en 2018, des frontières chinoises aux déchets de papier-carton et, d'autre part, de l'arrêt progressif de la production de papier journal sur le site de UPM Chapelle Darblay. Le premier confinement et l'arrêt de l'activité économique et des collectes a ensuite renversé la situation dans la mesure où les entreprises papetières ont maintenu autant que possible leur production pour approvisionner leurs chaînes de valeur respectives, correspondant à des produits indispensables à la population, alors que les collectes se réduisaient soudainement, voire s'arrêtaient totalement. Les excédents existant sur les centres de tri ont ainsi pu être résorbés par les entreprises papetières au deuxième trimestre. La suite de l'année a ensuite été moins « chahutée », avec une demande qui s'est toutefois accentuée en fin d'année, en raison d'une production papetière en hausse sur les sites existants, ainsi que du démarrage de certaines unités de production de PPO en Europe.

Le bilan est également contrasté en fonction des secteurs et des familles de PCR. Ainsi, la baisse de la consommation de PCR a été modérée au sein des entreprises produisant des papiers et cartons destinés à l'emballage, mais plus forte parmi celles fabriquant des papiers graphiques, particulièrement impactées par la réduction d'usage du papier (journaux, magazines, arrêt des distributions d'imprimés publicitaires) pendant la crise sanitaire et en particulier le premier confinement, ainsi que par l'arrêt d'activité du site de Chapelle Darblay au premier semestre 2020. La demande des sortes supérieures s'est maintenue, notamment pour les secteurs de l'emballage ou des produits d'hygiène, malgré les difficultés d'approvisionnement également ressenties pendant le premier confinement.

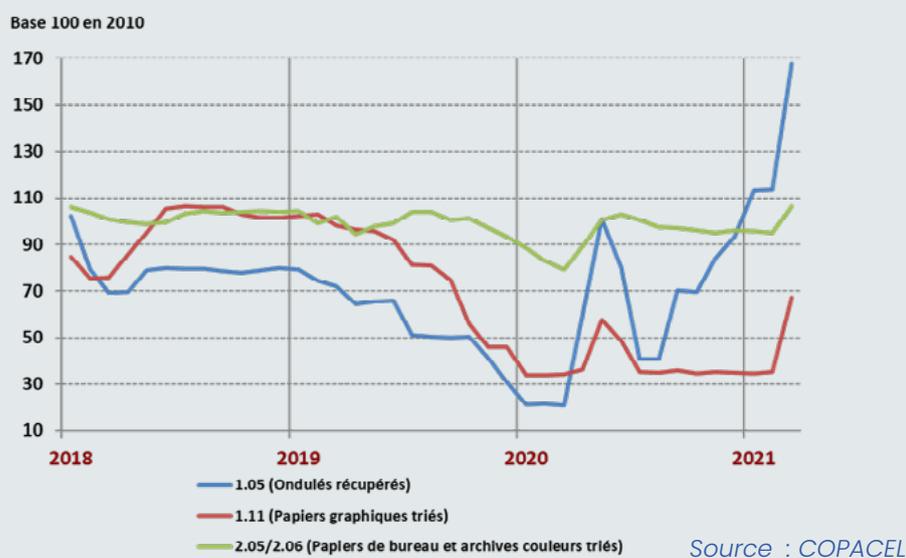


Fig.13 Évolution des prix des Papiers et Cartons à Recycler (indices)



Cette situation contrastée et chaotique au cours de l'année se reflète dans l'évolution des prix. La forte demande lors du premier confinement pour les sortes utilisées dans l'emballage a ainsi conduit à des hausses, notamment pour les sortes 1.02, 1.04 et 1.05, qui n'avaient jamais été connues dans un passé récent, rapprochant les prix des records atteints en 2017. Les prix moyens des sortes 1.02 et 1.04 ont ainsi augmenté en moyenne sur l'année de respectivement 14 % et 19 %, avec des évolutions très contrastées selon les périodes. A l'inverse, du fait du recul de la demande, les prix moyens de la sorte 1.11 ont diminué de plus de 50 %. Les sortes supérieures ont, pour leur part, connu une baisse plus légère, de l'ordre de 5 à 6 %, avec des évolutions moins marquées au cours de l'année.

Les perspectives pour l'année à venir dépendront bien évidemment de l'évolution de la situation sanitaire et économique, mais 2021 a débuté avec des prix de PCR élevés, reflète d'une demande soutenue dans le secteur de l'emballage. A moyen terme se pose également la question de l'évolution du secteur de la récupération : la fusion éventuelle entre les groupes Veolia et Suez conduirait à une encore plus forte concentration sur le marché des PCR, où trois groupes se partagent une part prépondérante du marché, et où la concurrence pourrait en conséquence être encore réduite.

6. Des marchés de l'énergie et du carbone bousculés par la crise sanitaire

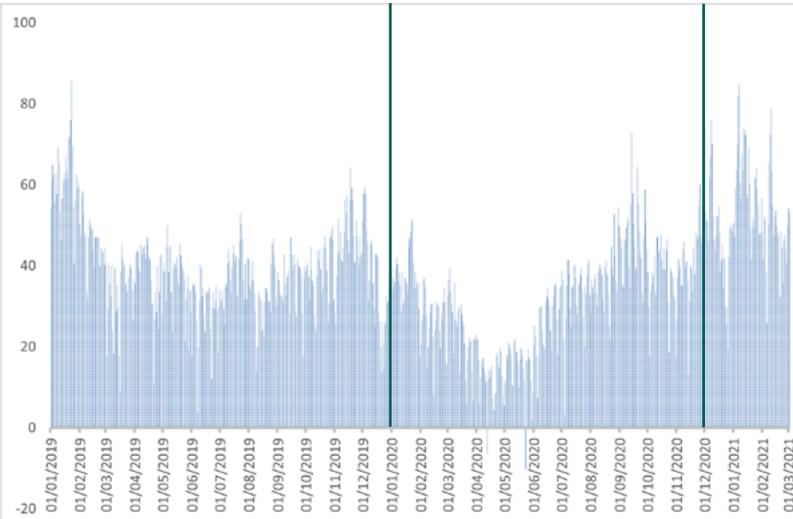
Marché de l'électricité

Le marché de l'électricité a été fortement affecté par la crise sanitaire au cours de l'année 2020. Sur l'ensemble de cette année, le prix spot s'établit en moyenne à 32,2€/MWh, contre 39,45€/MWh en 2019. Cette baisse des prix journaliers s'explique par une réduction importante de la demande électrique due à la pandémie, et par des températures supérieures aux normales de saison, notamment en début d'année.

Les prix ont été très volatils durant le premier semestre, avant de se stabiliser, à partir de septembre, à leur niveau d'avant crise. Cette volatilité s'est accompagnée d'une hausse du nombre de jours, en avril et mai, durant lesquels les prix ont été négatifs, signe d'un certain dérèglement du fonctionnement du marché. Cette situation s'explique par l'essor de la production d'énergies renouvelables non pilotables (éolien, photovoltaïque), entraînant une surproduction en cas de contraction de la demande d'électricité.

Prix spot journalier de l'électricité en France (€/MWh)

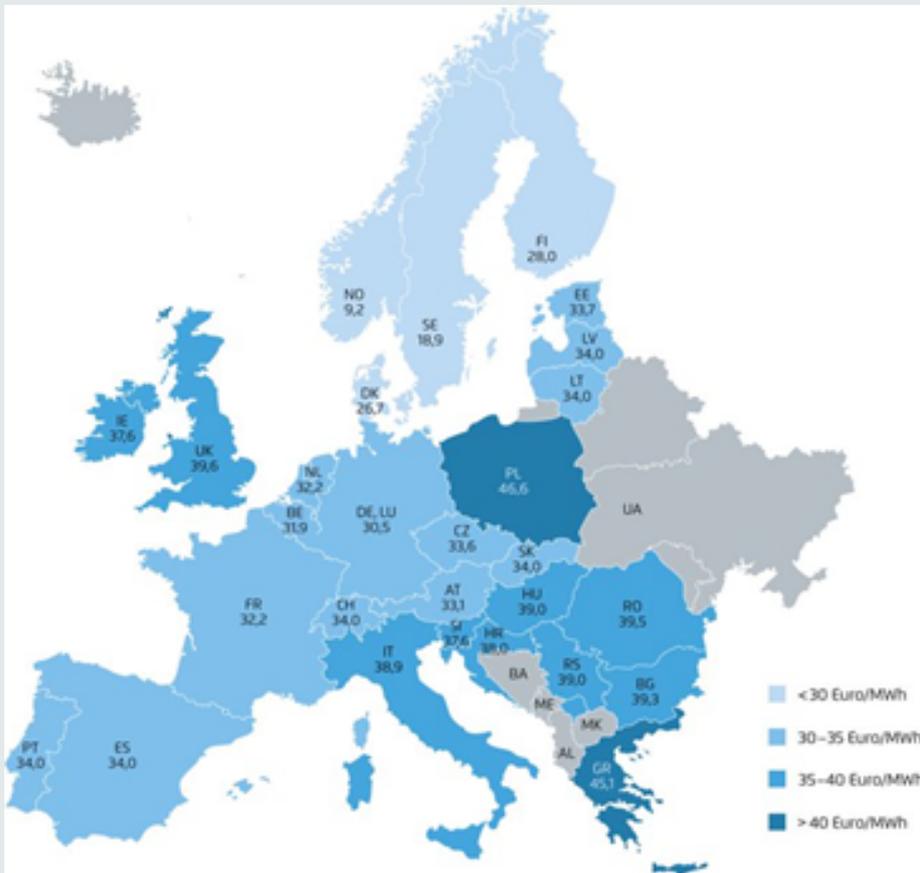
Fig.14



Source : European Energy Exchange (EEX)

Fig.15

Prix moyen annuel spot de l'électricité en Europe en 2020



Source : Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Les nouvelles contraintes sanitaires ont également bousculé l'organisation des opérations de maintenance des centrales nucléaires, initialement programmées au cours de l'été. Dès le mois de mai, EDF anticipait une moindre disponibilité du parc nucléaire, et une baisse de sa production de l'ordre de 15 à 20 %. Cette annonce s'est traduite par une remontée des prix d'électricité, ainsi que par une augmentation, en défaveur de la France, des écarts de prix avec l'Allemagne.

Les modalités du dispositif ARENH permettant aux fournisseurs concurrents d'EDF d'avoir accès à une partie de l'électricité nucléaire (à hauteur de 100 TWh), n'ont en revanche pas évolué. Les fournisseurs ont pu demander à bénéficier d'un approvisionnement au tarif régulé de 42 €/MWh. Lors de la phase de souscription, les demandes de ces fournisseurs ayant atteint 147 TWh, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a dû procéder à une répartition des volumes ARENH au prorata des demandes. Ainsi, les industriels papetiers n'ont pu recevoir que 68 % de leur demande de volumes d'électricité nucléaire, à comparer à une allocation de 75 % en 2019. La hausse des demandes ARENH excédant le plafond de 100 TWh pourrait amener les pouvoirs publics à faire évoluer certains paramètres de ce dispositif au cours des prochaines années.

Le coût de la fourniture d'électricité pour les industriels dépend également du prix du transport et de distribution des « électrons », ainsi que du poids de la fiscalité. Les entreprises papetières, dans la mesure où elles sont exposées au risque de délocalisation, bénéficient de plusieurs dispositifs permettant de réduire ces impacts sur leurs factures. Les mécanismes de réduction des tarifs de transport (TURPE) ou de taux réduits de taxe intérieure (TICFE) ont permis de maintenir la compétitivité de l'approvisionnement en électricité des sites papetiers par rapport à la concurrence internationale. En avril 2020, les pouvoirs publics ont également publié la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), fixant les priorités d'action de la politique énergétique pour les dix prochaines années. L'Administration a notamment décidé de ne plus proposer de tarifs d'achats spécifiques pour l'électricité produite à partir de nouvelles installations de cogénération utilisant de la biomasse ou du gaz naturel comme combustibles, ce qui défavorise les entreprises françaises par rapport à ceux de leurs concurrents qui bénéficient de ces dispositifs.

Marché du gaz

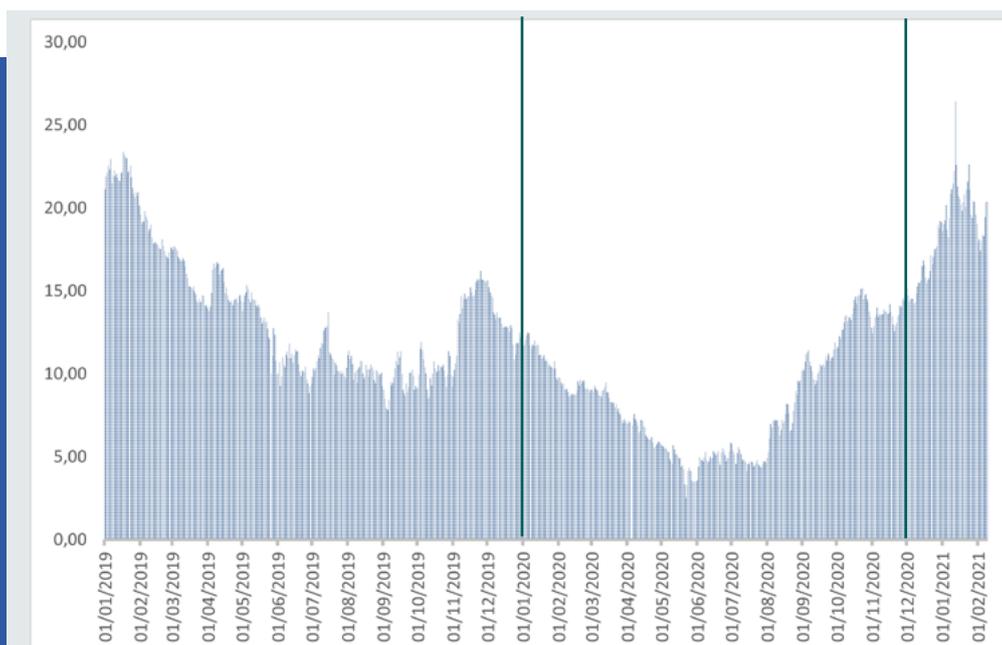
La crise sanitaire a également eu de fortes conséquences sur le fonctionnement du marché du gaz naturel en France.

Durant l'année 2020, le prix moyen observé sur les marchés de gros « spot » a été de 9,28 €/MWh PCS (à comparer à 13,56 €/MWh PCS en 2019), un point bas historique sur une période de douze mois glissants. Ce niveau de prix s'explique par un recul de la consommation en Europe, ainsi que par un excédent d'offre mondiale de Gaz Naturel Liquéfié (GNL), lui-même consécutif à une baisse de la demande des pays asiatiques pour cette énergie.

Au deuxième trimestre, la consommation de gaz a chuté lors du premier confinement en raison de l'arrêt de sites industriels et de centrales électriques fonctionnant au gaz. Les consommations industrielles de gaz n'ont retrouvé leur niveau d'avant crise qu'à partir du troisième trimestre. Au dernier trimestre, les prix du marché du gaz ont continué à progresser pour dépasser les niveaux de prix de 2019, sous l'effet d'un resserrement de l'offre, dû à l'annulation de cargaisons de GNL à destination de l'Europe. Cette hausse a été d'autant plus marquée qu'elle a été conjuguée à une augmentation de la demande sur les principaux marchés (redémarrage de centrales électriques, essentielles à l'équilibrage des réseaux en saison hivernale).

Fig.16

Prix spot journalier du gaz en France (€/MWh)



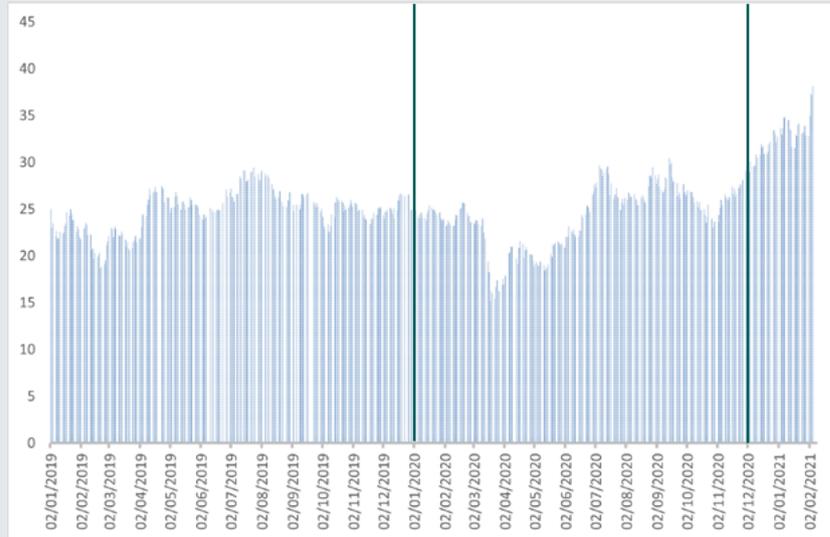
Source : GRTgaz

Le poids de la fiscalité est une autre composante importante du coût de la fourniture de gaz pour les industriels. Les entreprises papetières, dans la mesure où elles sont déjà soumises au marché du quotas de carbone, ont continué à bénéficier de taux réduits de taxe intérieure (TICGN).

Pour l'année 2021, les analystes prévoient que le marché français devrait continuer à être correctement approvisionné, notamment en GNL. Les prix du gaz devraient se maintenir dans une fourchette de prix comprise entre 14 et 16 €/MWh.

Marché du quota de carbone

Sur l'ensemble de l'année 2020, le prix de quotas de CO₂ s'est établi à 24,77 euros/t, soit un niveau quasi identique à celui de 2019. Avec la crise de la COVID-19 et la baisse de l'activité économique, ce prix s'est replié au mois de mars, pour atteindre son niveau le plus bas de l'année, à 14 €/t, notamment en raison d'une anticipation d'émissions plus faibles. A partir du mois de juin, ce prix des quotas est rapidement remonté au-dessus de 20 €/t pour atteindre 33 €/t en fin d'année, sous l'effet d'une reprise économique plus rapide qu'attendue et en prévision de la réforme prévue au niveau européen (EU-ETS), réforme visant à réduire les volumes de quotas mis aux enchères à partir de 2021.



Source : European Energy Exchange (EEX)

Fig.17 Prix spot des quotas de carbone en Europe (€/t CO₂)

Selon les analystes, la baisse de ces volumes de quotas de carbone en 2021 devrait faire passer le prix du CO₂ de 35 à 40 €/ tonne, augmentant ainsi de manière significative la contrainte carbone pour l'ensemble des activités industrielles soumises à ce marché.

2

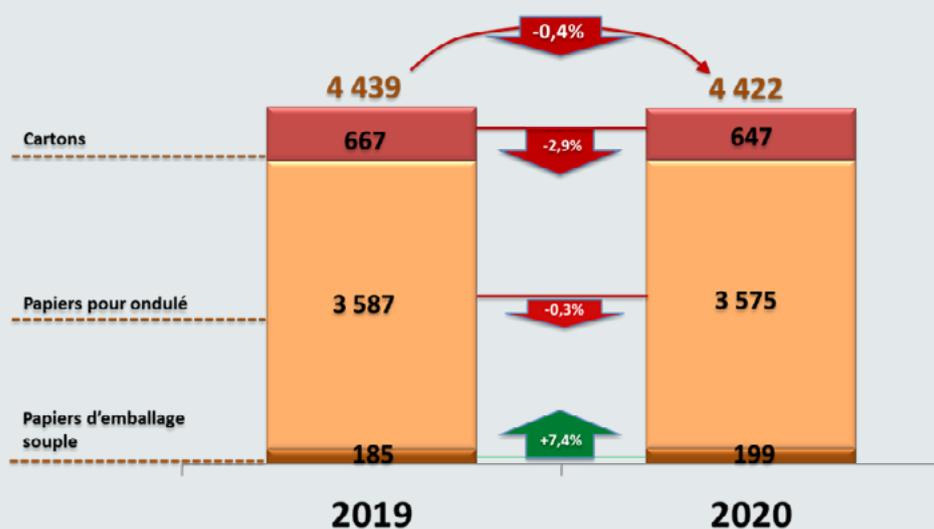
Bilan des principaux segments de marché

1. Papiers et cartons d'emballage

Fig.18

Évolution de la production de papiers et cartons d'emballage en France (2019 et 2020)

La production de papiers et cartons d'emballage a légèrement reculé en France (-0,4 %).



Source : COPACEL

1.1 | Papiers Pour Ondulé

La demande de PPO en Europe de l'Ouest a crû en 2020, notamment grâce à une poursuite du développement du commerce en ligne, elle-même accélérée par les impacts de la COVID-19 sur les circuits de vente (fermeture des commerces liée au confinement et au couvre-feu, aversion d'une partie des clients pour les boutiques et magasins...). La recherche d'un matériau durable, permettant aux fabricants d'emballage de s'affranchir du plastique, a également eu un effet positif sur la croissance de la demande. Cette demande, bien que croissante, a été cependant plus volatile (effet de mécanismes de stockage de précaution/déstockage), ce qui a rendu difficile les prévisions de production pour les industriels.



La croissance de la demande de PPO en Europe de l'Ouest a cependant été variable selon les sortes de papiers et les pays. Ainsi, la demande de papiers fabriqués à partir de fibres recyclées est-elle meilleure que celle concernant les produits utilisant des fibres vierges (kraftliner). L'analyse géographique met en lumière que la France fait partie d'une minorité de pays européens où la demande de PPO a reculé en 2020. Cette sous-performance par rapport à ses voisins européens pourrait s'expliquer par plusieurs raisons : l'industrie et l'économie française ont été plus affectées par la crise de la COVID-19 et les deux confinements (arrêt plus marqué de l'industrie automobile, de la mécanique...). La demande française en emballage ondulé a cependant été soutenue par la résilience de l'industrie agroalimentaire, qui ne régresse que de 2,9 % en volume en 2020 et ceci malgré une période avril-juin très difficile.

Dans ce contexte, la production de PPO a crû en Europe de l'Ouest en 2020 (+3,4 % par rapport à 2019), grâce notamment à une fin d'année très dynamique et la production nationale est restée quasiment stable en 2020 (-0,3 %).

En ce qui concerne les flux transfrontaliers, le volume des exportations françaises de PPO a été plus important en 2020 (+6,7 %), car le recul de la demande a poussé les papetiers français à trouver d'autres débouchés. Sous l'effet de la baisse de la demande, les importations de PPO ont reculé en 2020 (-5,1 %), mais cette évolution doit être interprétée avec prudence, car elle comprend également les mouvements intra-groupes.

Perspectives

La fin 2020 a connu une accélération de la demande de PPO en Europe, créant un marché tendu en cette fin de premier trimestre 2021. A la poursuite du développement du commerce en ligne s'est en effet ajouté le redémarrage de secteurs dont l'activité avait fléchi en 2020. Le ralentissement de la production de plusieurs secteurs consécutifs à des tensions sur leur approvisionnements (composants électroniques pour les voitures, pigments pour les industries des colles et peintures...) pourrait toutefois freiner les flux BtoB et donc réduire les besoins en emballage.

En ce qui concerne la production de PPO, plusieurs arrêts de maintenance, planifiés ou non, ont eu lieu un peu partout en Europe durant le premier trimestre 2021, réduisant ainsi l'offre et amenant les producteurs à puiser dans leurs stocks, qui étaient d'ailleurs début 2021 à des niveaux bien inférieurs à ceux des années antérieures.

Les nouvelles capacités entrées en fonction récemment n'ont pas eu et ne devraient pas avoir un impact important sur le marché européen dans le moyen terme. Pour l'heure, la demande asiatique (et surtout chinoise) en PPO absorbe le surplus de la production européenne.

Selon toute vraisemblance, et en dépit des risques sur les flux BtoB mentionnés ci-dessus, la demande demeurera très bonne jusqu'au début du deuxième semestre 2021. Le marché du kraftliner devrait en particulier rester tendu pendant la première moitié de 2021, conséquence d'un manque d'approvisionnement en provenance d'Amérique du Nord.

Les conditions de marché ont eu des effets variables, mais plutôt baissiers sur les prix en 2020

Les prix des PPO ont été, en moyenne, inférieurs à ceux de l'année 2019 (-6 % pour la cannelure). Toutefois, sous l'effet d'une hausse de la demande et d'une pression inflationniste consécutive à l'envolée des prix des papiers et cartons à recycler, les prix des PPO sont repartis à la hausse à partir du 4ème trimestre 2020 et ce mouvement se poursuit sur le début 2021.

Fig.19

Évolution des prix des papiers et cartons d'emballage



1.2 | Carton plat

En 2020, la demande de cartons plats en France, comme en Europe, a été légèrement au-dessus du niveau de 2019, et ce en dépit de la crise causée par la COVID-19. Cette situation masque cependant des situations différentes selon le type de marché final. Pour les cartons plats liés au conditionnement des produits alimentaires, la demande est demeurée bien orientée. En dépit du recul de certains usages (boîtes pâtisseries...) et du fort recul de l'activité du secteur hôtellerie-restauration, les changements de mode de consommation (plats à emporter, livraison à domicile) ont contribué au maintien d'un bon niveau de demande. Les ventes destinées au secteur pharmaceutique, en revanche, ont reculé au deuxième semestre 2020, après un bon premier semestre. Enfin, la demande de produits cosmétiques et d'articles de luxe a été fortement impactée par la COVID-19 (fermeture des commerces, faible présence de touristes étrangers, baisse du recours aux produits de beauté liée au télétravail...) mais elle s'est améliorée vers la fin de l'année grâce aux exportations, notamment vers l'Asie.

L'analyse intra annuelle de la demande met en évidence une « période de surchauffe » durant les mois de mars et avril, ceci en raison de volumes de commandes extrêmement élevés, traduisant de la part des acheteurs plus un comportement de précaution qu'une hausse réelle de leurs ventes.

Dans ce contexte, la production française a reculé en 2020 (-2,9 %), avec une diminution plus prononcée de la production au premier semestre et une reprise sur la fin de l'année. D'avril à mai, l'activité des usines a en effet reculé sous l'effet conjoint de plusieurs facteurs : manque de personnel (baisse du nombre des équipes...), baisses des commandes sur certains segments de marché (tandis que d'autres connaissent un afflux de commandes avec des délais de livraisons très longs). A cela s'ajoute le fait, pour les producteurs de carton plat utilisant des fibres recyclées (GD), que le premier semestre ait été marqué par des tensions sur l'approvisionnement en matières premières.

Néanmoins, l'année 2020 s'est terminée sur une note positive, le quatrième trimestre affichant de très bons niveaux d'activité.

Perspectives

Les demandes des consommateurs, combinées aux évolutions législatives et réglementaires, conduisent à une réduction croissante, année après année, du recours aux emballages constitués de résines plastiques. Cette tendance a et aura un impact significatif sur la hausse de la demande de carton plat au cours des prochaines années, et pourrait être la cause de tensions. Le rythme du basculement du plastique vers la cellulose sera pour partie conditionné par l'aboutissement d'un important effort d'innovation, mené à l'échelle européenne, ceci afin que puissent être mis sur le marché des cartons plats ayant des propriétés permettant de s'affranchir des résines plastiques (effets barrières aux graisses et à l'eau, production de films rétractables...).

Parmi les tendances à observer figure également le développement de la vente en vrac, encouragée notamment par le projet de loi « Climat et résilience ». À l'article 11, ce projet de loi fixe l'objectif que, d'ici à 2030, dans les commerces de plus de 400 m², 20 % de la surface de vente soit consacrée à la vente en vrac. L'impact de la vente en vrac sur l'emballage ne s'est pas encore fait ressentir, mais sera peut-être sensible si ce mode de commercialisation augmente significativement.

Au niveau européen, de nombreuses fusions et acquisitions sont en train de remodeler le paysage industriel actuel, les trois premiers producteurs représentant en 2021 presque 90 % du marché européen.

La demande européenne devrait poursuivre sa croissance en 2021, tout comme les exportations extra européennes, la combinaison de ces deux facteurs se traduisant par un niveau plus élevé de la production.

Prix

Sur le segment important que constituent les cartons plats recyclés, les prix de vente ont été en 2020 inférieurs en moyenne de -1,5 % par rapport à 2019.

1.3 | Papiers pour emballages souples

La demande française et européenne de papiers pour emballage souple a connu plusieurs séquences en 2020. La demande tonique du début d'année s'est brutalement repliée lors du premier confinement (mars/avril) avant de reprendre des couleurs à partir de mai-juin puis se contracter de nouveau (mais moins que durant le premier confinement) en octobre-novembre. En toute fin d'année, une nouvelle phase de demande soutenue s'est enclenchée.

Les différents marchés de l'emballage souple n'ont pas été traversés de la même manière cette année de « montagnes russes ». Ainsi, les marchés liés à l'alimentaire ont été bien orientés, tandis que ceux liés aux BTP (sacs de ciments, parements de laine de verre...) ont souffert sur une large partie de l'année. Sur le segment des sacs de petite contenance à usage unique, la demande a été renforcée par le développement de différents modes de consommation : vente à emporter et sandwicherie (conséquence de la fermeture des lieux de restauration), livraisons à domicile, vrac, commerce « bio ».



Le drive a également poursuivi sa progression sous l'effet de la COVID-19, générant ainsi des besoins importants en emballage souple. Sur ce dernier segment, la transition du plastique vers le papier s'est accélérée, les enseignes souhaitant répondre aux attentes des consommateurs pour des produits offrant des performances environnementales positives et, pour certaines, éviter que leur marque ne figure sur un emballage « pétro-sourcé ».

Dans ce contexte, la production française de papiers pour emballage souple a progressé en 2020 (+7,4 %). Les exportations ont été également supérieures à 2019 (+3,2 %), en lien avec une demande étrangère soutenue.

Perspectives

Comme mentionné ci-dessus, la demande d'emballage souple est repartie fortement à la hausse depuis décembre 2020. La situation actuelle du marché montre qu'il ne s'agit pas seulement d'un effet de rattrapage, mais d'un effet qui se fera sentir selon toute vraisemblance sur plusieurs mois.

A une plus large échelle, la reprise chinoise continue à alimenter la demande mondiale, tandis qu'en Amérique du Nord, le choix de produire du papier pour ondulé plutôt que de l'emballage souple (sur les machines dites swing, c'est-à-dire capable de produire ces deux sortes) a fortement diminué l'offre et créé ainsi un déséquilibre mondial entre l'offre et la demande.

Les conditions de marché ont eu des effets variables, mais plutôt baissiers sur les prix

Les prix des papiers d'emballage souple, en recul depuis mi-2019, sont restés à des niveaux bas durant 2020. La tension étant très forte en ce début d'année, des hausses de prix sont en cours d'application (impact significatif prévisible dès le début du second trimestre), ceci en raison de la nécessité pour les entreprises de reconstituer des marges, en particulier dans un contexte fortement inflationniste des fibres recyclées.

Fig.20

Évolution
des prix
des papiers
et cartons
d'emballage



Source : RISI

2. Papiers graphiques

La consommation de papiers graphiques a poursuivi son recul en Europe en 2020 (- 18 % par rapport à 2019). L'analyse infra-annuelle de la demande met en évidence un fort recul au 2^{ème} trimestre 2020, suivi d'un rebond au 3^{ème} trimestre, puis de nouveau d'une nouvelle séquence de repli. Dans ce contexte, la production française de papiers graphiques a également massivement reculé en 2020 (- 26,7 %), en raison de la baisse structurelle occasionnée par les changements d'usage, de l'effet de la pandémie de COVID-19, et de l'arrêt d'une unité de production de papier journal (UPM Chapelle Darblay) au cours de la première moitié de l'année.

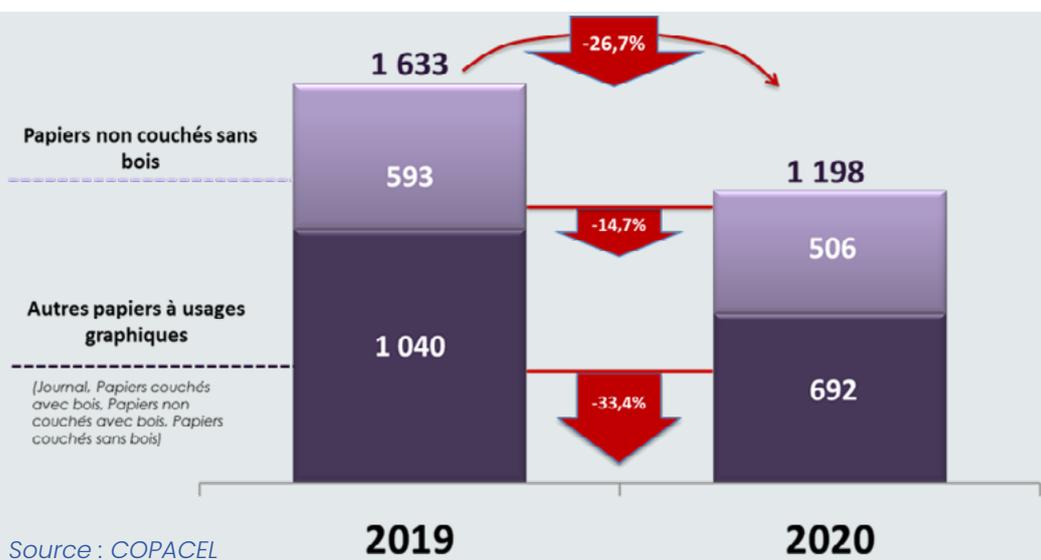


Fig.21

Production française des papiers à usages graphiques en 2019 et 2020

2.1 | Papiers de presse

En 2020, le volume de la presse diffusée (print + numérique) a légèrement baissé (- 1,5 %) par rapport à 2019. Les seuls secteurs à afficher un volume de diffusion supérieur à 2019 sont la Presse Quotidienne Nationale (PQN) et la Presse Professionnelle. L'analyse des modes de diffusion met en évidence que la presse imprimée poursuit son recul au profit des versions numériques, qui ont progressé de plus de 40 % en 2020.

Si les magazines sont toujours les principaux titres distribués (en volume), ils ont enregistré en 2020 une baisse substantielle de leur tirage (-6,0 %), ceci également en raison de l'accélération par la COVID-19 des changements d'usages, qui conduisent par exemple de plus en plus de téléspectateurs à délaisser les magazines TV au profit de sources d'informations numériques. Notons que la baisse de distribution de magazines print a également été consécutive aux perturbations provoquées par la faillite de Presstalis. La consolidation du marché des éditeurs, qui s'est poursuivie en 2020, devrait favoriser une meilleure organisation de la distribution.



Enfin, les recettes publicitaires nettes devraient baisser de plus de 20 % en 2020. À l'intérieur de cet ensemble, les dépenses publicitaires du print seront plus affectées que celles des médias numériques.

2.2 | Papiers impression-écriture

Même si la période durant laquelle s'est effectué le premier confinement a conduit les annonceurs à interrompre leur publicité « print », il apparaît que, sur l'ensemble de l'année, ils ont consommé leur budget dédié à cette forme de communication commerciale. La demande sur ce segment, qui concerne les papiers avec bois, n'a donc au total que peu fléchi, même si certaines enseignes visibles, comme Ikea, ont pour la première fois en 2020 cessé de produire un catalogue.

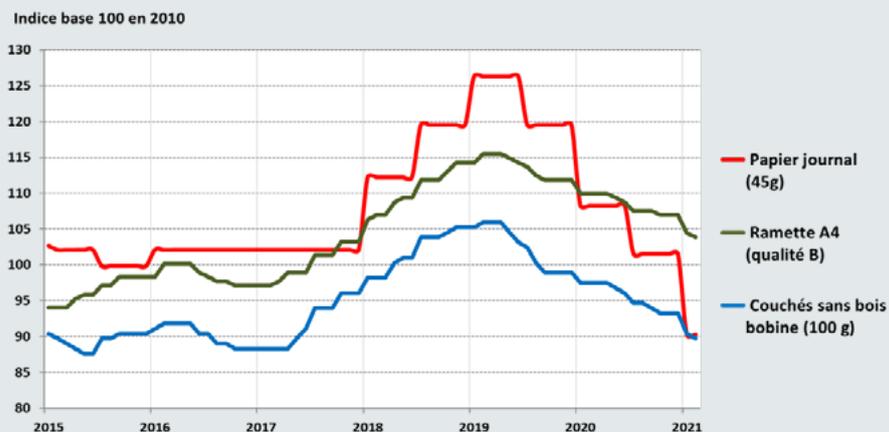
Sur le segment des papiers bureautiques (non couchés sans bois), la baisse de la demande européenne et française s'est de nouveau constatée en 2020. Ce mouvement est structurellement provoqué par le développement des technologies numériques, dont un des aspects est la transmission électronique des documents (bons de commandes, factures, formulaires divers...). À cette tendance de fond s'est ajouté l'impact conjoncturel de la COVID-19 : le recul de l'activité économique a pesé sur la consommation de cette sorte de papier, tout comme le télétravail, qui a conduit semble-t-il à réduire le volume des documents imprimés. Ce dernier point doit cependant être nuancé par le fait que l'achat soutenu d'imprimantes par les ménages est susceptible de faire croître de nouveau la consommation de papiers bureautiques, que ce soit pour des usages professionnels ou autres (les impressions pour des usages scolaires ont été substantiellement augmentées durant la période du premier confinement).

Enfin, et malgré une année irrégulière, marquée notamment par les restrictions d'ouverture des librairies, le monde de l'édition « papier » a plutôt bien résisté et affiche un recul des ventes de seulement 2 % par rapport à 2019. Cette évolution tient au fait que les ménages, davantage à leur domicile, avaient sans doute plus de temps pour les activités de lecture. Pour les personnes en télétravail, la « fatigue digitale » liée aux écrans a sans doute également contribué à une appétence

pour la lecture sur papier. Ces éléments ressortent notamment d'un sondage publié par le SNE (Syndicat National de l'Édition), qui montre le regain de lecture pendant les confinements (33 % des Français auraient lu davantage), notamment de la part des jeunes. Une analyse plus fine fait apparaître que la BD a enregistré une bonne progression, tout comme les livres spécialisés (cuisine, bricolage, mode, etc.). Pour certaines activités, comme la cuisine par exemple, l'existence depuis plusieurs années d'émissions grand public a eu un effet d'entraînement sensible sur l'édition de livres de recettes. Sans surprise, ce sont les guides de voyage et les livres de tourisme qui ont connu la plus forte baisse de leurs ventes.



La forte baisse de la demande interne et des exportations ont fait pression sur le niveau des prix, qui ont reculé en 2020. La tendance baissière des prix des principales sortes de papiers graphiques entamée en fin 2019 s'est poursuivie durant 2020, réduisant le niveau des prix de 8 % en moyenne par rapport à 2019.



Source : RISI

Fig.22 Évolution, en France, des prix des papiers à usages graphiques

Perspectives

Depuis une quinzaine d'années, nous constatons le transfert vers le numérique d'usages qui nécessitaient auparavant un support papier (correspondance professionnelle et privée, accès à l'information, enseignement, diffusion de publicités...). Ce mouvement, accéléré par les changements d'habitudes liés à la COVID-19, va se poursuivre et pèsera donc sur la consommation de papiers graphiques en 2021.

Ce mouvement concerne de manière très variable les différents usages mais, au total, il est vraisemblable que, à l'échelle européenne, nous constaterons la poursuite d'un mouvement de fermeture de capacités de papiers graphiques (celles-ci prenant la forme soit d'un arrêt définitif, soit d'une reconversion des équipements industriels vers la production d'autres sortes : papiers et cartons destinés à l'emballage, papier pour étiquette...).

Ces fermetures de capacité au sein de l'UE, qui s'effectueront dans la majorité des cas dans les pays où les coûts de production sont les plus élevés, devraient permettre de tendre vers une adéquation entre l'offre et la demande, et donc assurer le maintien des prix de vente à des niveaux supérieurs aux prix de production. Notons que le mouvement de hausse marqué des prix de la pâte devrait également avoir un effet inflationniste sur les prix de vente, dans la mesure où il sera indispensable pour les producteurs de conserver une marge nécessaire à la poursuite de leur activité.



Aux points mentionnés auparavant s'ajoute également une autre tendance de fond, caractérisée par une attente croissante des acheteurs pour les produits offrant des gages en matière de durabilité (absence d'impacts sur la déforestation et la biodiversité, mise en place de mesures destinées à minimiser l'impact de la production de papier sur le changement climatique...). Ces demandes conduiront à une hausse de la mise sur le marché de papiers offrant des garanties en ce sens, notamment grâce aux recours aux systèmes de certification de la gestion durable des forêts (PEFC/FSC) ou encore au travers de l'Ecolabel européen.

Parmi les mécanismes qui pèseront également sur la consommation en 2021 figurent les conséquences attendues des règles relatives aux marchés publics. Après avoir privilégié de manière exclusive les papiers bureautiques recyclés, et ainsi favorisé les importations, la sphère publique adoptera selon toute vraisemblance une nouvelle politique d'achat, qui prendra davantage en compte la complémentarité entre fibres vierges et fibres recyclées.

Enfin, le dernier élément notable est relatif à la législation future qui encadrera la diffusion des imprimés publicitaires. Cette législation, qui pourrait être modifiée par l'adoption en cours d'année 2021 de la loi « Climat et résilience », serait susceptible de conduire à l'adoption d'un dispositif dit « oui-pub », ce qui aurait un effet fortement baissier sur la consommation (et donc la production) de papier utilisé pour la diffusion d'imprimés publicitaires.

3. Papiers d'hygiène

La consommation de papiers d'hygiène est soutenue de manière structurelle par des indicateurs comme l'augmentation du niveau de vie, l'importance accordée à la santé et au bien-être ou encore la démographie.

À cette tendance de fond s'est ajoutée en 2020 l'impact de l'épidémie de COVID-19. Certains articles d'hygiène (papier toilette, essuie-tout...) ont en effet fait l'objet d'une demande extrêmement soutenue au cours de l'année, même si l'intensité des achats a varié au cours de l'année : aux « achats panique » du premier confinement a succédé une demande dynamique, visant à maintenir des niveaux de stocks de précaution chez les ménages semble-t-il plus élevés que durant les années précédentes.

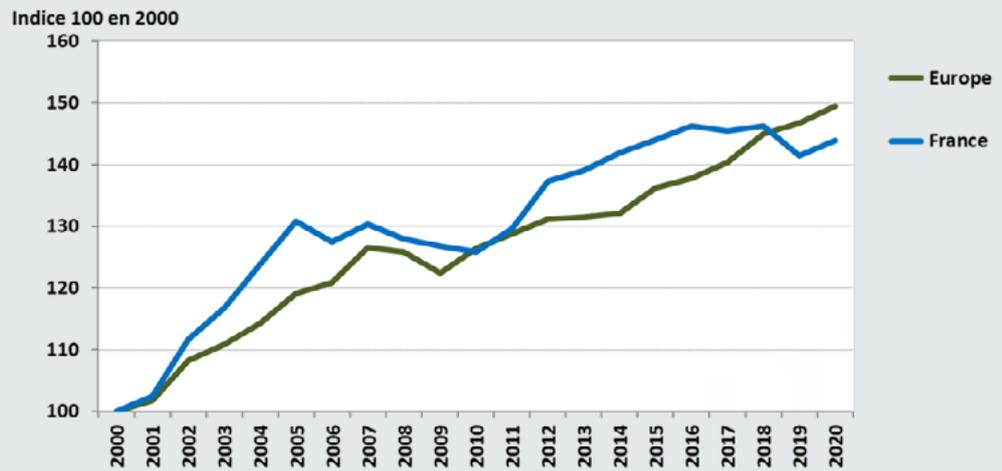
D'autres articles d'hygiène ont en revanche vu leur demande fortement baisser. D'une manière générale, la demande pour les produits consommés par les ménages à leur domicile a été extrêmement soutenue, à rebours de celle concernant les usages professionnels (serviettes en papier utilisées par la restauration, essuie-mains mis à disposition par les collectivités...). Notons enfin que la pratique des gestes barrière a limité la propagation des maladies contagieuses (rhumes et autres gripes) ce qui a induit une réduction de l'usage des mouchoirs en papier.

Dans ce contexte, après une hausse de plus de 4 % en 2019, la demande mondiale de papiers d'hygiène a progressé en 2020 de presque 6 %, atteignant un nouveau record de croissance.

La production européenne des papiers d'hygiène a également poursuivi sa progression en 2020 (environ + 1,9 % par rapport à 2019). En France, la production a vu son volume augmenter par rapport à 2019 (+1,8 %), sous l'effet combiné d'une bonne demande et de l'ajout d'une capacité de production courant 2020.

Fig.23

Évolution de la production de papiers d'hygiène en France et en Europe



Source : CEPI

Perspectives

La normalisation progressive de la situation en 2021 va permettre une réouverture des bars, restaurants etc. et donc de la consommation dite « away from home » (celle-ci étant actuellement limitée à la vente à emporter). La consommation des articles d'hygiène par les ménages sera également soutenue par l'intensification des relations sociales.

Par ailleurs, il est vraisemblable que les consommateurs continueront à se préoccuper des mesures d'hygiène et que l'augmentation de la fréquence du lavage des mains perdure au-delà de la crise sanitaire. Dans un registre voisin, le recours à des essuie-mains à usage unique pourrait s'accroître et se substituer pour partie aux divers dispositifs à air chauffé ou pulsé.

En Europe de l'Ouest, la consommation de papiers d'hygiène devrait donc connaître une hausse, dans un contexte d'équilibre satisfaisant entre l'offre et la demande.

4. Pâte marchande

Un marché mondial dominé par la Chine

En 2020, la demande mondiale de pâte marchande a reculé d'environ 3 % par rapport à 2019, soit d'une valeur plus faible que celle anticipée par certains analystes au début de l'épidémie de COVID-19.

Cette évolution est la résultante de plusieurs mécanismes. En premier lieu, à l'échelle mondiale, en dépit de la réduction de la demande de pâte marchande par le secteur des papiers graphiques, il est apparu que les besoins en fibres vierges destinées à la fabrication des papiers d'hygiène ont été très soutenus (ce marché représente plus de 40 % de la demande mondiale en pâte).

En second lieu, l'analyse géographique de la consommation met en lumière une bonne tenue de la demande chinoise, de sorte que ce pays renforce ainsi un peu plus sa place de premier consommateur mondial de pâte marchande (représentant 36 % de la demande globale). La Chine a en effet eu des besoins importants de fibre de cellulose, ceci afin d'alimenter une économie sortie plus tôt que les autres parties du monde des restrictions de production occasionnées par la COVID-19. Cette consommation de fibres permet notamment la production des emballages destinés à la protection et à la logistique des biens manufacturés fabriqués dans « l'usine du monde ».

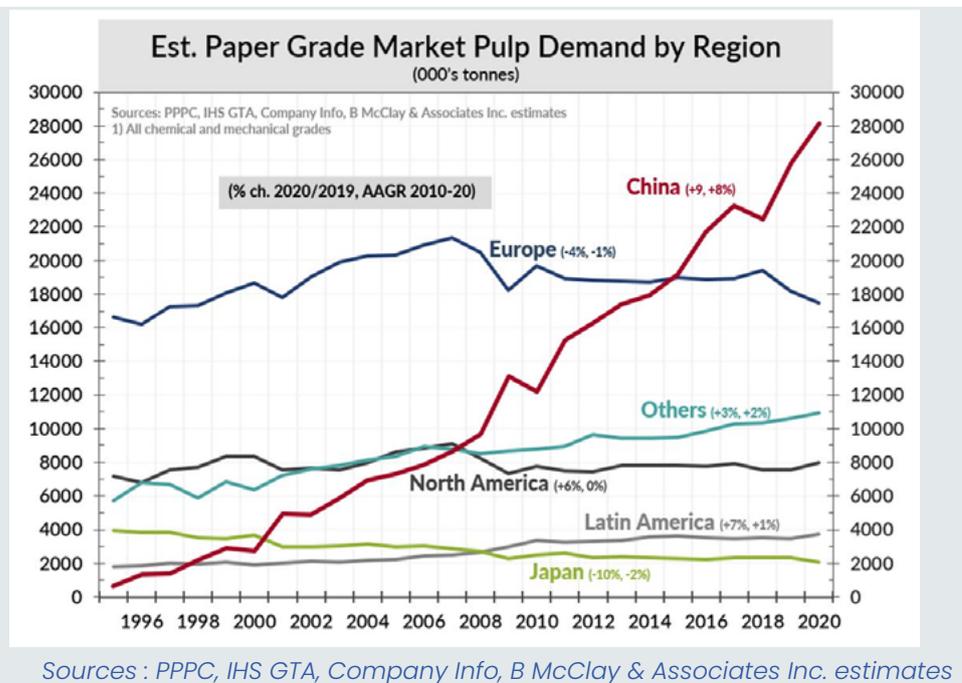


Fig.24

Consommation de pâte marchande par grandes régions du monde (en kt)



L'offre, quant à elle, a diminué par rapport à 2019, l'année 2020 ayant connu un nombre important d'arrêts non programmés, arrêts qui ont réduit de façon significative les tonnages mis sur le marché. Ces arrêts, qui ont été pour la plupart une conséquence des effets de la pandémie, ont affecté les usines de pâtes de deux façons : la baisse de la demande a occasionné des arrêts commerciaux et, de manière plus marginale, un manque de collaborateurs sur certains sites de production a pu les contraindre à stopper la production.

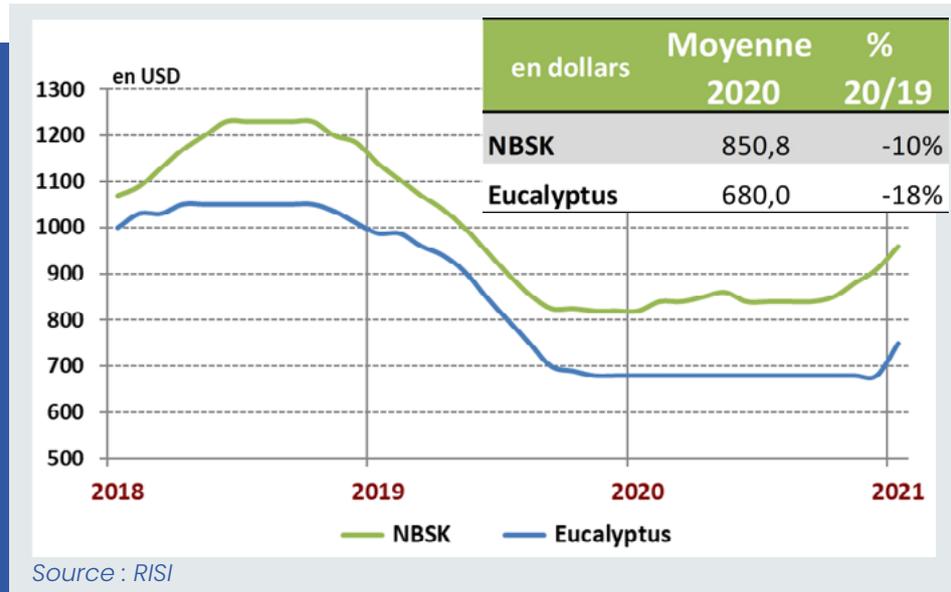
Après avoir été plutôt stables sur une grande partie de l'année, les prix des principales sortes de pâtes ont commencé à augmenter fin 2020, et cette tendance se poursuit sur le début 2021. Ces hausses ont été soutenues par un déficit d'offre, une reprise de la demande (surtout asiatique) et un dollar faible.

Ainsi, les cours de la fibre d'Eucalyptus, tout comme ceux de la pâte de fibres longues (NBSK), ont été en moyenne en 2020 (en USD), inférieurs respectivement de 18 % et 10 % à leur niveau de 2019.

Dans ce contexte, la production française de pâte de cellulose (marchande et intégrée) a diminué de 0,4 % en 2020 (soit 1,62 Mt).

Évolution du prix de la pâte NBSK et de la pâte d'eucalyptus (en USD/tonne) en Europe

Fig.25



Perspectives

La plupart des analystes prévoient une poursuite de la demande mondiale de pâte en 2021, et un premier semestre qui devrait rester dynamique. Comme durant ces dernières années, l'intensité de cette demande sera fortement dépendante des comportements de marché des acheteurs chinois. Ces acheteurs, qui pour beaucoup sont des sociétés de négoce, peuvent mettre en place des stratégies d'achats complexes, fondées pour partie sur des mécanismes de stockage/déstockage, non exempts d'une dimension spéculative.

De manière structurelle toutefois, la consommation de pâte par les producteurs de papiers graphiques continuera à décroître, alors que les livraisons de fibres vierges aux fabricants de différentes familles de papiers d'hygiène et de carton plat seront orientées à la hausse.

En ce qui concerne l'offre, les réductions non programmées, qui continuent sur le début 2021, tout comme la problématique du transport maritime (indisponibilité des containers, prix élevé du transport) pourraient maintenir le marché sous tension. Cependant, plusieurs nouvelles capacités devraient démarrer d'ici à 2025. Ceci pourrait se traduire par une augmentation nette de la capacité entre 2021 et 2025 de 5 Mt pour la pâte blanchie de résineux et de 17 Mt pour la pâte blanchie de feuillus.

3

Quelles perspectives un an après le début de la crise « COVID » ?

Une fois levées les incertitudes de court-terme, la demande devrait être soutenue pour de nombreux produits papetiers

Même si, en Europe et en France, sur le court-terme, l'activité économique pourrait encore être affectée par des décisions prises par les autorités publiques (reconfinement ? fermetures des écoles ?), l'expérience acquise par les entreprises papetières depuis mars 2020 permet d'anticiper que, sauf cas marginaux, elles pourront continuer à produire, et ainsi contribuer à l'élaboration de nombreux produits indispensables au fonctionnement de l'économie et à la vie de nos concitoyens (emballages alimentaires, caisses carton utilisées pour la logistique, papier pour masque chirurgicaux, papiers d'hygiène, papiers bureautiques...).

A horizon de quelques mois, la fin des restrictions (réouverture de tous les commerces, retour à une plus forte mobilité) et la volonté des consommateurs de « tourner la page » devraient se traduire par une hausse de la consommation pour différents segments de produits (consommations d'articles d'hygiène « away from home », consommation de papiers bureautiques liée au retour plus large des salariés sur leur lieu de travail, augmentation de la publicité « print »...). Cette accélération de l'activité pourra cependant être contrariée par la fin progressive des dispositifs publics de soutien de l'économie. Les conséquences de ce reflux des aides publiques seront à mesurer en termes de sinistralité des entreprises, d'augmentation du chômage, et de constitution d'épargne de précaution par une partie des ménages.

Hors « effet COVID-19 », une large part des produits papetiers est et sera portée par des tendances positives

Plusieurs tendances lourdes continueront à dynamiser la demande des produits papetiers. L'importance accordée aux questions sanitaires est ainsi favorable à la l'utilisation des articles d'hygiène. Le commerce en ligne et le drive sont des pratiques de consommation qui ont connu un regain ces derniers mois, et qui perdureront durant les années à venir. Le goût des consommateurs pour les biens manufacturés issus de ressources renouvelables et facilement recyclables nourrit une sympathie naturelle en faveur des produits fibreux. Enfin, l'évolution de la réglementation, qui partout en Europe vise à restreindre l'usage des articles en plastique à usage unique, ouvre de nouveaux marchés aux produits cellulosiques. La consommation d'une fraction des papiers à usage graphique (les papiers de presse principalement) continuera cependant à se contracter, sous l'effet de la poursuite du développement des technologies numériques, de sorte que la production papetière sera selon toute vraisemblance caractérisée par une courbe en « K ».

La tension sur plusieurs catégories de matières premières aura un effet inflationniste

L'accélération de l'activité économique dans de nombreuses régions du monde, une demande chinoise qui devrait demeurer soutenue, une désorganisation des flux logistiques et divers mouvements spéculatifs, créent une tension qui s'observe sur les marchés de nombreuses matières premières.

L'augmentation des coûts de différentes catégories de matières premières est de nature à alimenter

un mouvement de hausse des prix de vente des papiers et cartons, mouvement qui sera bien évidemment ajusté en fonction de l'équilibre offre/demande sur les différents segments de produit.

Le plan de relance : une boîte à outils favorable à la compétitivité de l'industrie papetière

Au sein d'un marché européen qui, en 2021, rattrapera au moins pour partie le creux de consommation de 2020, l'enjeu pour l'industrie papetière française sera de cesser de perdre des parts de marché. Les différents volets du plan de relance devraient contribuer à moyen terme à ces gains de compétitivité.

Sur le court-terme, les mesures de soutien (report du règlement des cotisations patronales, mise en place d'un système de Prêts Garantis par l'État ...) ont en effet été peu employées, car même si l'activité a baissé dans de nombreuses entreprises, les tassements des chiffres d'affaires n'ont pas été suffisants pour conduire à l'adoption de « facilités » qui devront plus tard être remboursées. Une exception peut toutefois être signalée pour ce qui concerne l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD), dispositif adopté au sein d'une fraction des entreprises principalement à titre conservatoire.

Les mesures en faveur de la relance produiront également de manière bienvenue leurs effets. Parmi celles-ci figurent au premier chef la réduction de la fiscalité de production et les aides en faveur de l'apprentissage et de l'emploi des jeunes. Ces dispositifs facilitent en effet le recrutement de jeunes collaborateurs (indispensables dans un secteur où la pyramide des âges est déséquilibrée et les départs à la retraite nombreux) et qui, en dépit de salaires attractifs, peine à pourvoir des postes.

Les dispositifs « d'appels à projets » n'ont en revanche été que relativement peu utilisés. La nécessité d'avoir un projet « dans les cartons » et le temps nécessaire à entrer dans la mécanique des appels à projets ont certainement constitué des freins pour un nombre non négligeable d'entreprises.

Des « forces contraires » à la reprise

Durant les prochains mois, une attention toute particulière devra être apportée aux mesures supposées promouvoir une « croissance verte », mais qui dans les faits n'auront d'effet favorable ni sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ni sur la production de richesses et le maintien de l'emploi en France.

Certaines de ces mesures, qui sont le fruit d'analyses pertinentes pour certaines industries, mais pas pour celle de la production de papiers et cartons, visent à rendre obligatoire le recours à des fibres recyclées (par exemple dans le cas des marchés publics, où pour la fabrication de papier journal), ceci au détriment des entreprises nationales et de la lutte contre le changement climatique.

De manière analogue, la loi « Climat et résilience » qui sera examinée par la représentation nationale au cours du premiers semestre 2021 contient des articles défavorables à l'activité économique. Il en va ainsi de la restriction de la diffusion des imprimés publicitaires (« oui-pub »), de la baisse de la réduction de TICPE sur le gazole professionnel, ou encore de la mise en place de nouvelles taxes sur les poids lourds.

Enfin, une attention particulière s'imposera sur le contenu du futur Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières, mécanisme dont le fonctionnement sera présenté en juin par la Commission Européenne. Alors que son objectif est d'éviter un « dumping environnemental » par les pays à forte intensité carbone, ce système pourrait paradoxalement conduire à accroître le coût d'acquisitions des quotas de CO₂ par les entreprises européennes.



Contact presse

Ariane Guillemain - Responsable Communication

Tel. : 01 53 89 24 11

E-mail : ariane.guillemain@copacel.fr



Twitter : Copacel_

Suivez la conférence de presse

et réagissez avec le [#WebinarCopacel](https://twitter.com/Copacel_)

COPACEL – SIRET : 784 853 673 00027

Création graphique : eyeDKom'

© Crédits photo : COPACEL / Unsplash



23, rue d'Aumale - 75009 Paris, FRANCE



01 53 89 24 00



contact@copacel.fr



www.copacel.fr



Copacel_ | #WebinarCopacel